

DÉCRET DU 21 NOVEMBRE 2013 RELATIF AUX CENTRES CULTURELS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE* DANS UN OU PLUSIEURS DOMAINES DES ARTS DE LA SCÈNE** / DES ARTS PLASTIQUES***.

Ce document est destiné à faciliter la rédaction de votre dossier dans le respect des prescrits du décret et l'appréciation de votre projet.

Il vous est vivement conseillé de prendre connaissance des dispositions légales et réglementaires relatives aux domaines artistiques visés par votre demande de reconnaissance d'action culturelle spécialisée.

* Introduire un formulaire par action culturelle spécialisée pour laquelle vous sollicitez une reconnaissance.

** Par domaine des arts de la scène, conformément à l'article 1, 1°, du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement des arts de la scène, il faut entendre : l'art dramatique y inclus le théâtre action, l'art chorégraphique, la musique classique et contemporaine, les musiques non classiques, les arts forains, arts du cirque et arts de la rue.

*** Par domaine des arts plastiques, conformément à l'article 1, 1°, du décret du 3 avril 2014 relatif aux arts plastiques, il faut entendre : les arts numériques et technologiques, les arts textiles, le design, le dessin, l'estampe, l'illustration, la mode, la peinture, la photographie, la sculpture, la vidéo d'art ou toute autre forme artistique ou technique, y compris novatrice, de même nature.

Dans ce dossier, ✕ signifie «supprimer les mentions inutiles» ou «supprimer si non valable ou néant»

A. Informations relatives à l'action culturelle spécialisée.

N'oubliez pas d'indiquer dans votre dossier général quels sont les membres et les fonctions de votre personnel affecté à la mise en œuvre de l'action culturelle spécialisée.

A.1. Action culturelle spécialisée sollicitée

Dans le secteur des arts de la scène :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Art chorégraphique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Arts forains, du cirque et de la rue | <input type="checkbox"/> |
| Conte | <input type="checkbox"/> |
| Musique classique | <input type="checkbox"/> |
| Musique contemporaine | <input type="checkbox"/> |
| Musique non classique | <input type="checkbox"/> |
| Théâtre (adulte) | <input type="checkbox"/> |
| Théâtre action | <input type="checkbox"/> |
| Théâtre pour l'enfance et la jeunesse | <input type="checkbox"/> |

Dans le secteur des arts plastiques :

- | | |
|---|--------------------------|
| Arts textiles, dessin, estampe, illustration, peinture, photographie, sculpture, vidéo d'art. | <input type="checkbox"/> |
| Arts numériques et technologiques | <input type="checkbox"/> |
| Design et mode | <input type="checkbox"/> |

A.2. Action culturelle spécialisée menée en coopération (D- art 12, alinéa 3)

Précisez si l'action culturelle spécialisée est proposée en coopération avec :

- Un ou plusieurs centres culturels - ~~OUI~~/NON ✕

Si oui, lesquels :

.....

Joignez la preuve de la désignation du Centre culturel comme porteur et les conventions de coopération éventuelles.

- Un ou plusieurs opérateurs reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le secteur de votre action culturelle spécialisée - ~~OUI~~/NON ✕

Si oui, lesquels :

.....

Joignez les conventions de coopération existantes.

- Un ou plusieurs opérateurs culturels ou « éducatifs » relevant des secteurs de l'architecture, des arts de la scène, des arts plastiques, des arts visuels, du cinéma, de l'éducation permanente, de l'enseignement, de la jeunesse, de la lecture publique, des lettres, du livre, du patrimoine culturel ou de tout domaine culturel ou éducatif - ~~OUI~~/NON ✕

Si oui, lesquels :

.....

Joignez les conventions de coopération existantes.

- Un ou plusieurs opérateurs actifs dans le développement local ou régional, notamment dans les domaines de l'action sociale, de l'aménagement du territoire, du développement rural ou urbain, de l'environnement, du patrimoine ou du tourisme - **QUI/NON ✕**

Si oui, lesquels :

.....

Joignez les conventions de coopération existantes.

- Un ou plusieurs opérateurs assimilables aux 1°, 2° ou 3°, dont le siège social n'est pas situé en région de langue française ou en région bilingue de Bruxelles-Capitale - **QUI/NON ✕**

Si oui, lesquels :

.....

Joignez les conventions de coopération existantes.

Décrivez l'intérêt de cette coopération par rapport à votre projet en termes de développement de la politique sectorielle et en termes de développement culturel (projet d'action culturelle générale).

A.3. Décrivez le projet d'action culturelle spécialisée que vous entendez mener, précisez les objectifs généraux et opérationnels poursuivis, les lignes de force artistiques du projet, et la manière dont l'action culturelle spécialisée est réalisée.

(D - art. 30, 2° et 3° ; AR - art. 12, 1°, a et b).

Maximum 2 pages.

Notre postulat repose sur le fait que la danse est un langage qui transcende les différences. L'absence de barrières liées à l'apprentissage d'une langue commune, permet à chacun, uniquement par le fait de découvrir des spectacles donnant à voir des corps en mouvements, de « traduire », d'éveiller des émotions, de susciter les questionnements.

La danse est perçue, à juste titre, comme un langage qui ne repose pas sur une langue apprise par tous.

Pourtant, cette absence de codes, au lieu d'être avancée comme un argument en sa faveur - puisqu'elle laisse le champ libre à l'imaginaire et une liberté absolue dans le registre des émotions-, la dessert souvent. L'absence de codes induit un manque de points de repères. Cette réalité crée de l'incertitude et rend certains frileux à l'idée de la découvrir, de s'y confronter et de la partager.

Ainsi, la danse, surtout contemporaine, reste encore un univers artistique assez méconnu et ignoré du grand public et a fortiori par une population essentiellement locale cherchant une activité ponctuelle, familière, ouvrant au divertissement et partagée par tous.

De plus, rappelons qu'un Centre culturel par définition n'est pas un lieu destiné à promouvoir la recherche d'une forme artistique détachée d'un rapport large au public. Au contraire, il s'agit d'être dans une relation de confiance, de proximité avec les publics fréquentant le lieu.

Dès lors, conscient à la fois de notre nécessité d'ouverture et convaincu qu'une absence de langage prédéfini est plutôt un avantage à explorer, le Jacques Franck, depuis une trentaine d'années déjà, a mis en place des stratégies et soutient des initiatives permettant d'inscrire la danse au sein du Centre culturel. Le contexte dans lequel nous nous inscrivons (un Centre culturel n'est pas un Centre d'Art mais un lieu qui rassemble des missions d'éducation permanente et de pratiques artistiques) et les outils dont nous disposons ont conditionné notre travail. Aujourd'hui nous

souhaitons conforter ce travail et développer particulièrement le volet consacré aux danses urbaines et soutenir la danse contemporaine dans son ensemble.

Notre objectif vise à s'adresser au plus grand nombre de personnes en touchant toutes les tranches d'âge et en offrant à chacun la possibilité d'être sensibilisé à l'art chorégraphique par une approche qui permet la pratique de la danse (ateliers, stages etc..) et la découverte de spectacles contemporains et diversifiés, et ce au fil des saisons.

Cette volonté devrait contribuer à l'émancipation des individus invités à être en contact avec des chorégraphes professionnels puisqu'elle permet un investissement personnel et un épanouissement par la pratique artistique -objectif de démocratie culturelle- puis à donner une plus large visibilité à la danse sur notre territoire, en particulier auprès de publics plus fragilisés et rarement au contact de cet art. Nous envisageons d'augmenter encore le nombre de représentations scolaires présentant un panel d'œuvres chorégraphiques de qualité et créées principalement en Fédération Wallonie-Bruxelles - objectif de démocratisation culturelle-.

L'intention consiste à cumuler différents types d'actions :

- Un travail auprès du jeune public

Articulation autour d'animations en milieu scolaire et accueils de quasi tous les spectacles de « danse jeune public » créés en FWB. Le vaste panel de spectacles proposés, dévoile toute la créativité de cet art. Émerveillés, émus, surpris, enseignants et plus encore les enfants sont au fil du temps convaincus et prêts à renouveler ces expériences puisque nous organisons désormais, depuis 2016, à la rentrée un « brunch » avec les enseignants où nous leur proposons systématiquement d'emmener les enfants découvrir au minimum un ou deux spectacles de danse par saison. En 2017, pour la première fois nous serons amenés à faire la présentation des spectacles dans la grande salle en raison de la curiosité croissante du corps enseignant.

Même si la danse contemporaine est souvent considérée comme « élitaire », les nombreuses écoles avec lesquelles nous travaillons depuis déjà plusieurs décennies, situées en « discrimination positive » (primo-arrivants, travail en rapport avec la maîtrise de la langue française, enseignement individualisé, technique ou professionnel...) expriment plus régulièrement maintenant le souhait de travailler en partenariat sur l'expression corporelle et la danse. Nous devons être capables de suivre cette tendance que nous avons initiée.

- Une programmation « Tout-Public » ouverte et diversifiée

Combinaison de soirées où sont programmés soit un spectacle seul soit des soirées composées de différentes pièces plus courtes mais donnant à voir des spectacles d'esthétiques différentes. Programmation de « parcours dansés » composés de petites formes diverses : courtes pièces, performances ou extraits de spectacles. Affirmation de la mouvance hip hop et de formes hybrides mélangeant les cultures hip hop et la danse contemporaine.

- La rencontre entre danse urbaine et danse contemporaine

Cette rencontre inédite tente de ne pas gommer les différences entre les expressions mais au contraire de les affirmer. Pour cette raison, il est indispensable de miser sur un lieu ouvert à la fois à la danse contemporaine et à cet art populaire.

Nous pensons pouvoir être ce lieu (cfr. notre historique dressé plus loin) et avons déjà élaboré puis mis en place un projet pilote et pluriannuel « Hip Hop, du Tremplin à la Scène » avec un acteur du milieu hip hop reconnu internationalement malheureusement disparu en 2012, Jean-Claude Pambé Wayack.

Le hip hop existe bel et bien dans les quartiers, la rue, les maisons de jeunes mais encore trop peu sur les scènes de nos lieux de diffusion et de création de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Rares sont les théâtres et Centres culturels ayant déjà accueillis un spectacle hip hop. Très rares aussi sont les spectacles hip hop qui se prêtent à ce rapport scénique et qui osent le croisement entre les disciplines. Le ccJF entend accompagner ce mouvement revendiqué par certains danseurs et chorégraphes

➤ Les résidences d'artistes

A la fin des années nonante, le ccJF, pionnier dans les projets « Culture/Education » autour de la danse, initie la première résidence d'artiste de danse avec Félicette Chazerand « Parce que le corps peut dire mieux que les mots ». A ce jour, nous avons invité six chorégraphes en résidence : Félicette Chazerand, Saïd Ouadrassi, Julie Bougard, Caroline Cornelis, Melanie Munt, Mauro Paccagnella.

Pour information, en 2016, le subsidie « Scène chorégraphique » a été en très grande partie alloué à cet objet mais au détriment de tout le travail que nous menons par ailleurs avec les différents courants et les nombreuses compagnies existant en Fédération Wallonie-Bruxelles sous forme de diffusion et d'achat de spectacles.

Nous avons décidé par conséquent, pour les années transitoires d'ici l'application du nouveau décret au ccJF (2017 & 2018) de suspendre les résidences ne pouvant assumer à la fois le travail de diffusion, d'animation et l'accueil en résidence.

A.4. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement de la politique sectorielle y relative.

(D - art.30, 2°, 3°, 6°, 7°, 8° [cf. aussi commentaire des articles - art. 12 § 2, 3 & 4] ; AR - art. 12, 1°, a, b, e et 2°).

Précisez comment le projet :

- s'inscrit et contribue à la mise en œuvre de la politique sectorielle (plus value sectorielle en cohérence avec l'action publique menée au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ;
- se construit sur la durée de votre contrat-programme.

A.4.1. Historique. Cette action culturelle spécialisée est-elle la poursuite d'un travail que votre centre culturel mène déjà ? Indiquez depuis quand et énumérez les différentes étapes et évolutions du projet.

Cette action culturelle permettra de poursuivre un travail amorcé il y a plus de trente ans.

Les premiers pas au ccJF : le travail auprès du jeune public

Les premières formes accueillies furent courtes, ludiques, destinées à un jeune public acceptant plus facilement d'oublier les « codes récemment acquis » et de faire d'abord appel au registre des émotions.

Au milieu des années 80, le Centre culturel Jacques Franck amorce les premières initiatives en matière de programmation de spectacles de danse en veillant déjà à les combiner avec un travail de sensibilisation et d'animation entrepris dans des ateliers menés dans les écoles. Alix Riga et Félicette Chazerand ouvrent le bal et tentent plusieurs expériences. Les titres sont éloquentes : « Méli-Mélo », « Mine de rien »...

Nous avons ensuite poursuivi au fil du temps notre travail plus largement, en entreprenant des animations en milieu scolaire permettant de toucher un public plus nombreux et en accueillant un panel plus vaste de spectacles dévoilant toute la créativité de cet art. Les compagnies de la Casquette, Secuenza, le « Speeltheater » de Gand ou le « Théâtre Musical du Possible » présentent alors une combinaison de ce qui est possible d'exprimer et de raconter avec le corps : danse, break, mimes, jeux et contes dansés se succèdent sur scène.

De pas à pas, une programmation « Tout-Public » ouverte et diversifié

Après une quinzaine d'années qui a vu l'aboutissement d'un travail auprès des plus jeunes et au sein du milieu scolaire, le Centre culturel envisagea ensuite, à partir du postulat de départ, à étendre son travail outre ce secteur et auprès de tous les publics. Il s'agissait alors d'égayer aussi l'imaginaire des adultes, d'enchanter le spectateur, d'éveiller de nouvelles émotions chez chacun et de provoquer des rencontres par la danse.

L'ébauche de notre festival « d'ici et d'ailleurs » (de 1999 à 2014) s'est ainsi construite à partir d'une réflexion entamée avec des chorégraphes complices et habitués du Centre, qui consistait à accepter le constat suivant : les adultes, plus ancrés dans la réalité, devaient être sollicités, dans un premier temps, par des images ou des scènes proches, familières, reconnaissables. Dans un deuxième temps, à partir de cette réalité partagée, nous les invitons à découvrir des univers rêvés plus singuliers. Ainsi, nous avons d'abord intéressé le public en combinant des soirées composées donnant à voir des spectacles dansés traditionnels suivis par des spectacles dansés contemporains mais évoquant des éléments culturels liés à cet univers traditionnel (références sonores, visuelles...). Nous avons réussi à détourner progressivement le spectateur d'une réalité parfaitement identifiable, canalisée, pour la présenter sous une forme plus insolite et inhabituelle (« soirée espagnole », mêlant danse traditionnelles galiciennes et « Te forras » spectacle de danse contemporaine présenté par Mònica Martí Aguiar et Fernando Martín).

Le ccJF, fort d'une première décennie pendant laquelle il avait développé des projets permettant d'intéresser, d'accompagner et de toucher de nouveaux spectateurs, participe d'ailleurs à la réflexion entamée par le Ministère de la Communauté française et s'inscrit en 1995 dans la tournée promotionnelle, organisée par le Ministère « Emotions » où la danse contemporaine, un art à part entière, tente d'entrer dans les lieux de proximité : les Centres culturels.

Après la rencontre entre danse traditionnelle et danse contemporaine, la présence, depuis 2000, de la danse urbaine dans le « festival d'ici et d'ailleurs » marque l'entrée de la mouvance hip hop sous ses formes les plus écrites dans les institutions culturelles en Communauté française. Nous avons constaté que les danseurs les plus talentueux de ce courant se frottaient avec curiosité, inventivité et énergie aux chorégraphes contemporains en étant associés à certaines de leurs créations (d'ailleurs également programmées dans notre festival : Bud Blumenthal, Vegetal Beauty & Mad Spirit...). Nous avons ainsi réservé, dès la deuxième édition du Festival (en 2000) et durant toutes les années consécutives, un accueil particulier aux « Rencontres de danses et de cultures urbaines », organisées par un partenaire installé sur notre commune avec Lezarts Urbains et déclinées dans la programmation générale du Centre par l'équipe du Jacques Franck (exposition et performances « graffs », projections).

Puis le ccJF a introduit, auprès le Communauté française, une demande de subside permettant de mettre en place une résidence de deux ans avec Saïd Ouadrassi et de coproduire la toute première création professionnelle strictement hip hop en Communauté française (« La Ruina Fel Couzina »), fruit d'un étroit partenariat avec Lezarts Urbains.

En 2007 et pendant quelques années, dans le cadre de « BXLBRAVO », nous avons mis en place et testé un nouveau concept : le « week-end parcours dansés ». Il s'agissait d'un parcours composé de petites formes diverses : courtes pièces, performances ou extraits de spectacles. Ces parcours, ponctués d'interventions d'artistes travaillant en Belgique, étaient programmés à plusieurs reprises au courant du week-end (matin, après-midi et soirée). Des parcours conçus pour que les publics se promènent dans les danses contemporaines : parcours de découvertes, diversités des genres, comme dans une carte du tendre de la danse, « à la recherche des coups de cœur ». Cette formule, accessible à tous, petits et grands en a séduit plus d'un. Pendant ces parcours, la grande salle, la petite salle, le hall, le bar-foyer, la cour parfois ou les escaliers du Centre culturel ont été investis par le public... sur les pas de chorégraphes, spécialement invités à cette occasion.

En 2009, nous avons élaboré puis mis en place un projet pilote et pluriannuel avec un acteur du milieu hip hop reconnu internationalement malheureusement disparu en 2012, Jean-Claude Pambé Wayack. Afin de contribuer à la professionnalisation des artistes dans le secteur Hip-Hop en Belgique, nous avons imaginé un projet réunissant une formation pour apporter à ces danseurs les outils techniques et pédagogiques nécessaires pour leur évolution vers le monde professionnel et

l'accompagnement de projets scéniques personnels. Ce projet est mené depuis 2009 sans interruption.

Les artistes retenus lors de la finale des tremplins sont accompagnés lors des différentes phases de leurs créations. Les formateurs suivent et « parrainent » les créations particulières en offrant régulièrement des retours en studio (work in progress). Nous leur offrons des moyens de coproduction (enveloppe financière, heures de studio pour répéter, moyens techniques, promotion...) et programmons ces spectacles en créant un événement qui clôture avec panache le projet puis reprenons les spectacles en saison au ccJF.

Ce projet cherche à améliorer la communication entre les acteurs du hip hop et les organisateurs d'activités. Il veille avant tout à contribuer à la professionnalisation du milieu pour permettre la circulation des spectacles.

Dans un esprit de diversité, d'échange, d'apprentissage, d'interaction et de respect des différences, nous menons un projet pilote à plusieurs volets qui évolue au fil des éditions, riche des analyses et retours de chacune des éditions.

Le but est de rompre l'isolement des artistes et des structures consacrées à la danse hip hop en Belgique et de contribuer au développement de ce secteur de la danse.

Lors de la première édition (2009 à 2012), cinq partenaires se sont associés au Jacques Franck pour mener à bien ce projet pilote soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles: le Théâtre Royal de Namur et la Compagnie Victor B., la Maison Folie à Mons, Charleroi-Danses, les Halles de Schaerbeek et une association active dans le milieu hip hop depuis des décennies, Lezarts Urbains. La coordination était faite par le Centre culturel Jacques Franck. Le BIJ a également soutenu le projet. Lors de l'édition suivante, s'est ajouté Le Grand studio à Molenbeek et L'Eden. Pour la prochaine édition (2017 > 2019), Les Halles se retirent mais trois nouveaux partenaires se rallient à cette aventure : Le Centre culturel Régional de la Louvière avec l'arrivée de Vincent Thirion à sa direction, Le Flow -Centre Eurorégional des Cultures Urbaines- installé à Lille et Iles asbl.

Les résidences d'artistes

A la fin des années nonante, le ccJF, pionnier dans les projets « Culture/Education » autour de la danse, initie la première résidence d'artiste de danse avec Félicette Chazerand « Parce que le corps peut dire mieux que les mots ».

A ce jour, nous avons invité six chorégraphes en résidence : Félicette Chazerand, Saïd Ouadrassi, Julie Bougard, Caroline Cornelis, Melanie Munt, Mauro Paccagnella.

Les pratiques amateurs

Les chorégraphies créées pour le Bal Moderne 2000 ont été programmées au ccJF - comme dans d'autres lieux bruxellois cette année là- puis nous avons décidé de réitérer cette manifestation, les années suivantes. C'est une rencontre ludique et originale avec la danse, non pas comme spectateur mais comme participant-danseur. Chaque chorégraphie est simple et ne prend que 45 minutes à être maîtrisée. Tout le monde peut y participer.

Nous avons mis en place des ateliers créatifs au travers de projets comme « Pas de Ville » et « Danses du quotidien III », proposés par Flavia Ribeiro Wanderley en 2003 et 2007.

A chacune des deux éditions, une trentaine de personnes, dont de nombreux Saint-Gillois, âgées de 8 à 62 ans et non danseuses, qui n'ont pas d'a priori sur ce qu'est une forme dansée et qui éprouvaient le besoin de bouger différemment (qu'en faisant un peu de gym ou de sport) ont suivi, pendant plusieurs mois, un atelier créatif encadré par une chorégraphe.

Les résultats ont été présentés sur le plateau du Centre culturel, en clôture du festival, sous forme de pièces chorégraphiques. Gage de la qualité de cette démarche, un des spectacles fut reprogrammé au Beursschouwburg à l'occasion de l'événement « BrxlBravo » (2005) et ces ateliers ont ensuite été ouverts et par Charleroi/Danse et les Tanneurs.

Pendant plusieurs années, nous avons proposé le « stage 3 danses » ou comment en 3 X 60 minutes faire bouger son corps dans trois univers différents. Pour des raisons financières, nous avons dû les cesser.

Chaque année nous invitons 45 jeunes, provenant essentiellement des quartiers environnants, à participer à un stage pendant les vacances de printemps.

A.4.2. Argumentaire.

Maximum 2 pages.

Il nous semble opportun, sur notre territoire de la FWB et dans ce secteur nourri par le talent de nombreuses compagnies installées souvent en région bruxelloise et dont certaines bénéficient d'une aura à l'international de mener un travail parallèle et complémentaire aux lieux de création permettant ainsi aux artistes d'expérimenter d'autres actions les mettant plus largement en relation avec les publics.

Les missions croisées de démocratie culturelle et de démocratisation de la culture inhérentes au cahier des charges des centres culturels peuvent trouver leur expression à travers de multiples propositions.

L'immersion dans le paysage chorégraphique que nous mettons en œuvre au ccJF pourrait se résumer à quelques mots : accueillir, accompagner, former, sensibiliser, inciter à la participation.

Ces verbes se regroupent autour d'une notion essentielle. Ils permettent l'émancipation de chacun à travers la découverte et la pratique d'un art jugé un peu élitiste, moins connu et parfois mal-aimé.

Nous souhaitons prolonger, approfondir le travail que nous menons depuis plusieurs décennies et innover également à partir d'actions entreprises par le passé en fonction des bilans faits au fil des saisons.

Nous tentons d'accueillir des chorégraphes de FWB dans leur diversité, y compris dans les invitations en résidence. Nous faisons la part belle au mélange des genres, avec des compagnies qui mixent la musique, la vidéo, le cirque, la capoeira, la performance, la danse contemporaine et le hip hop.

Nous présentons, en particulier avec le milieu associatif les mercredis après-midi, des spectacles qui puisent leur inspiration dans des thèmes reconnaissables par des spectateurs néophytes. La dimension sociale et/ou sociétale prend tout son sens : évoquer le jeu, le rêve et l'imaginaire, l'amour, la recherche d'équilibre, ou tout aussi joyeusement ou plus gravement évoquer la société de consommation, la mort, le vol... Dans le lien aux publics, nous tâchons de donner une dimension sociale à la danse pour créer une plus grande proximité avec les personnes qui sont amenées à la découvrir chez nous.

Comme nous ne sommes pas dans une logique de recherche d'une « première » ou de soutien à la création avant tout, nous explorons de multiples autres pistes pour aborder la danse.

Au ccJf, la diffusion à elle seule et les quelques créations proposées représentent depuis 1999 environ 11 à 12 spectacles par an qui se jouent de une à trois fois. A cette couverture non négligeable, nous pouvons ajouter les performances en lien avec la programmation, les chorégraphes animant les stages, les projets menés avec des écoles ou la mise en place d'ateliers à destination d'amateurs sur du long terme comme ceux pensés par Flavia Wanderlez, Leila Burnotte ou Mauro Paccagnella, à chaque fois sur une saison entière.

Par ailleurs, rappelons que nous demandons aux artistes résidents, d'une part de présenter une création artistique entourée d'artistes professionnels ou des spectacles en reprise, d'autre part, de provoquer des rencontres avec de nouveaux publics par des projets mis en œuvre avec des amateurs. Et nous souhaitons créer de réelles synergies entre les ateliers entrepris par les acteurs sociaux et ceux proposés par l'artiste lui-même dans le cadre de son projet.

Cette polyvalence apporte selon nous une plus-value évidente dans l'approche de ce secteur. Les chorégraphes, tous reconnus en FWB ou à l'étranger s'affirment ici de manière plus vaste et approchent véritablement des non-publics.

Nos missions qui ne sont pas celles d'un théâtre ou centre chorégraphique visant essentiellement à contribuer à la production de nouveaux spectacles nous invitent à tisser des liens entre pratique

professionnelle et pratique des amateurs, entre adultes et enfants puisque toutes les générations sont concernées –cfr. atelier intergénérationnel mis en place par F.Wanderley-, entre découverte de nouvelles formes et reprises de spectacles qui ont déjà rencontré un succès public.

A.4.3. Identifiez et décrivez les relations et les collaborations menées et envisagées avec les opérateurs sectoriels (locaux, communautaires, nationaux, internationaux) ainsi que les réseaux dont le Centre culturel fait partie.

Au niveau local, il est évident que le travail du ccJF se fait avant tout en concertation avec l'Echevinat de la Culture et le Service de la Culture de Saint-Gilles qui a en charge la gestion de différents espaces installés sur le territoire : Maison Pelgrims, Maison du Peuple et surtout la Maison des Cultures qui bénéficie désormais du label « Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale ». Notre complémentarité concerne essentiellement les programmations où généralement seul le ccJF annonce des spectacles « dansés ». D'autres formes sont proposées à la MDC. Le plan d'action futur proposé au Service Public Francophone Bruxellois par la MDC de St-Gilles nous a été soumis et il veillera à rendre complémentaires nos missions en particulier autour d'activités « outdoor » sur le bas de Saint-Gilles et celles mises en place « in situ » à destination des enfants et adolescents dans le temps scolaire ou en dehors. La danse en fera partie. Le volet hip hop nous semble là essentiel. Rappelons que la MDC et le ccJF accueillent déjà le Festival Détours de la Cie No Way Back avec des programmations de danse hip hop dans les salles ou l'organisation de battle en extérieur.

Ajoutons les partenariats récurrents et co-organisation d'événements avec des opérateurs comme la Maison du Livre, la Roseraie (située presque au terminus du 51 mais où ce tram permet à de nombreux enfants de se rendre dans ce lieu excentré) ou la Bibliothèque.

L'entrée de la Maison du Livre, où se trouve aussi la Bibliothèque francophone, est située en face de la sortie arrière du ccJF ou future entrée de « La cour à partager ». Ce projet d'aménagement mis en place et proposé par le ccJF dans le cadre du « Contrat de Quartier Parvis-Morichar » laisse présager de nouveaux partenariats. Notre bâtiment et notre sortie de secours sont connexes à l'Ecole du Parvis. L'ouverture de notre cour à des publics dans le cadre d'activités ponctuelles permet d'accueillir des formes plus « brutes », sans travail trop exigeant au niveau des lumières, comme par exemple le spectacle « La cosa » de Claudio Stellato en ouverture de saison 2017. Spectacle hybride de cirque et de danse, il sera accompagné de deux ateliers créatifs à partir du bois le dimanche dans la cour du ccJF et autour d'un brunch. L'aménagement prochain de cet espace et son ouverture récréative aux enfants de l'école permettront aussi de lancer de nouveaux projets artistiques au sein de la dite école.

A ces partenaires du quotidien, nous pouvons également compter sur le travail développé par le Pianofabriek, opérateur culturel néerlandophone précieux et installé à 200 mètres du ccJF et dont l'infrastructure et la configuration des lieux sont tout à fait différentes du ccJF et complémentaires.

Le Pianofabriek est un « Centre de formation » puisque reconnu comme « ILDE ». Cette reconnaissance comme « Initiative Locale de Développement de l'Emploi » sera aussi sollicitée par le ccJF en 2018. Aujourd'hui nous œuvrons pour cet aspect principalement à travers le projet danse « Du Tremplin à la Scène Hip Hop » et l'accompagnement en formation des jeunes autour des métiers techniques dont la création de lumières de scènes. Le Pianofabriek est aussi « CiyLab » (incubateur pour jeunes artistes bruxellois) où nous sommes complémentaires puisque nous accueillons également de jeunes chorégraphes en formation et dans des processus de création mais chaque structure héberge des artistes relevant des pouvoirs subsidiaires correspondant à la FWB ou à la VGC. Ce « Gemeenschapscentrum » -Centre culturel néerlandophone- est un lieu où se déroulent essentiellement de nombreux cours, des activités pour les enfants et des expos. Dès lors, le ccJF se limite à des ateliers bien déterminés et pour des publics précis et souvent les plus précarisés, en particulier avec les ateliers danse mis en place avec le CPAS comme ceux proposés par Mauro Paccagnella en 2016. Enfin le volet « Kuntstenwerkplaats » s'affirme autour des résidences, performances et des présentations de « try out » dans une salle de spectacle bien aménagée à cette fin. Nous tentons avec moins de moyens d'offrir des résidences de travail ou administratives. En 2016, Mauro Paccagnella a clôturé sa résidence que nous ne pouvons renouveler pour des raisons financières et de manque de temps d'encadrement.

Notons que nous avons déjà organisé il y a quelques années un parcours dansé entre le ccJF et le Pianofabriek avec une programmation élaborée ensemble et avec des artistes issus des deux

communautés. Nous avons alterné des performances dans les deux lieux, des programmations de spectacle en soirée et des interventions dansées dans l'espace public et les commerces qui séparent les deux bâtiments.

L'envie de réitérer ce genre d'événements est présente mais l'absence de temps et de budget nous en empêchent aujourd'hui.

En tous les cas, nous sommes toujours étroitement liés au Pianofabriek qui nous accueille pour des réunions et à travers un deuxième projet pensé ensemble dans le cadre du « Contrat de Quartier Parvis-Morichar » : « Citizen » sera une plateforme numérique alimentée par des associations, habitants et opérateurs divers installés sur le Territoire afin de recenser en permanence toutes les activités proposées, y compris par ceux qui ne disposent pas de moyens de les communiquer largement.

Du côté francophone et saint-gillois, les programmations in situ dans nos différents lieux sont concertées. Par exemple, nous organisons un brunch à destination des écoles de Saint-Gilles en début de saison pour présenter nos programmations. En septembre 2016, pour la première fois, nous avons convié la Roseraie à être des nôtres. Le choix des spectacles a été finalisé ensemble pour que toutes les tranches d'âges et les disciplines soient abordées. Danse et cirque étant des pôles importants dans nos deux institutions, il s'est avéré que nous accueillons quasi tous les spectacles de « danse jeune public » créés en FWB.

Le ccJF est membre du réseau des scènes chorégraphiques, reconnues et subsidiées par le Service Public Francophone Bruxellois et qui programment des spectacles de danse toute l'année. Ce réseau bruxellois rassemble les Brigittines, le Théâtre Les Tanneurs, le Théâtre de L'L, le Théâtre Marni, le Théâtre Varia, la Raffinerie de Charleroi/Danses, le Théâtre de la Balsamine, les Halles de Schaerbeek et le ccJF.

Au niveau national, le ccJF appartient au réseau professionnel Asspropro dont une des missions vise à soutenir, organiser ou co-organiser des tournées d'artistes belges dont les chorégraphes de la FWB. Le ccJF est membre de la commission danse de cette structure et participe à ses réflexions visant à améliorer la visibilité et l'accueil des artistes dans le réseau des Centres culturels.

Par le biais du projet Tremplin Hip Hop nous entretenons des relations privilégiées avec les partenaires engagés depuis plusieurs années dans la mise en œuvre de ce projet ou arrivés plus récemment : le Théâtre Royal de Namur, la Compagnie Victor B, Charleroi/Danses, la Maison Folie/MARS à Mons, le Théâtre de Liège, Lezarts Urbains, le Grand Studio, Artist Project/Iles asbl et pendant les deux premières éditions Les Halles. Rappelons que nous avons des accointances avec plusieurs de ces structures avant même le lancement de ce projet. A partir de 2017, le Centre culturel régional du Centre - La Louvière rejoint le projet. Le BIJ est toujours extrêmement attentif à ce projet de formation de jeunes danseurs et répond favorablement à nos sollicitations.

Au niveau international, à partir de cette année, Le Flow - Centre Eurorégional des Cultures Urbaines installé à Lille, se joint également à nous et participe aux différentes actions mises en place. Lors de la première édition, nous avons réussi à bénéficier de contacts privilégiés avec le Théâtre de Suresnes qui nous avait invités à passer une journée à visiter les lieux et à rencontrer les artistes accueillis au moment de notre venue.

A.4.4. Argumentaire sur la cohérence entre les ressources humaines dont vous disposez et le projet d'action culturelle spécialisée poursuivi.

Il s'avère que l'action menée depuis 30 ans autour de la danse s'est mise en place dès l'émergence des premières compagnies de danse prêtes à mener un travail de sensibilisation, (cf. historique). Ce choix reposait avant tout sur une curiosité du personnel de direction et d'animation de l'époque et la rencontre entre ces derniers et des chorégraphes prêts à innover et à s'investir dans des actions de sensibilisation. Le choix des directions successives de s'entourer ensuite d'animatrices et de régisseurs sensibles à la danse a été déterminant.

Aujourd'hui encore la directrice tâche de visionner la plupart des spectacles de danse créés par des chorégraphes relevant de la FWB sur notre territoire, et ce dans les secteurs tout public, jeune

public ou hip hop. De plus un animateur engagé récemment au départ à la retraite de Catherine Simon s'est vu confier dans la programmation jeune public un axe danse toujours prioritaire.

Le raisonnement qui prévalait au départ et qui reste un fil conducteur aujourd'hui consiste à penser que les spectacles bâtis avec des formes dansées dévoilent chez les enfants et les adolescents concernés une palette de sentiments et d'émotions, exprimés seulement par les corps. Émerveillés, émus, enseignants et plus encore les enfants sont surpris puis progressivement convaincus et prêts à renouveler ces expériences.

Au sein des nombreuses activités d'éducation permanente, de diffusion, de soutien à la création et de mise en lien de celle-ci avec les publics que nous avons menées, les pratiques artistiques et créations actuelles en danse contemporaine paraissent de prime abord souvent difficiles d'accès, voire tout simplement incongrues. Pourtant, même si la danse contemporaine est encore souvent considérée comme « élitaire », les nombreuses écoles avec lesquelles nous travaillons, situées en « discrimination positive » (primo-arrivants, travail en rapport avec la maîtrise de la langue française, enseignement individualisé, technique ou professionnel...) expriment régulièrement le souhait de travailler en partenariat sur l'expression corporelle et la danse.

Un programme proposant des œuvres de qualité pour adultes et avec une attention particulière pour les jeunes publics et privilégiant la création contemporaine, réalisées par des artistes professionnels et amateurs, accessibles à l'ensemble de la population locale et régionale, demeure dans nos priorités, autant en danse que dans les autres disciplines (théâtre, cirque, cinéma, arts plastiques, musique...). Il s'avère qu'au fil des deux dernières décennies, nous programmons autant de danse, voire plus, que de théâtre.

A nos yeux, le Centre culturel Jacques Franck est le lieu adéquat permettant de conforter un pôle de rencontres autour de la danse et de la danse urbaine en particulier et ce pour plusieurs raisons :

- Des liens privilégiés et de confiance se sont tissés, au fil des années, au cours des projets entrepris avec des artistes et des associations.
- Accueillir et soutenir, avec plus de moyens, des spectacles de danse urbaine, permettraient d'offrir une visibilité à un pan entier de la danse contemporaine trop peu représenté sur nos scènes.
- « Lezarts Urbains », association voisine du Centre culturel, est un partenaire essentiel avec lequel nous dialoguons régulièrement en vue de promouvoir ensemble les arts urbains dans le cadre institutionnel.
- Le Jacques Franck est la première scène chorégraphique parmi les Centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, « la palme de la diffusion de la danse », selon une étude menée par Contredanse il y a une dizaine d'années (cfr. NDD info n°31 / printemps 2005), nous revient.
- Le ccJF veille à trouver un équilibre entre les différents volets permettant l'accès à tous à un art (sensibilisation, projets d'écoles, diffusion, coproductions...). Cette faculté particulière, ne limitant pas l'approche d'un art par la seule présentation de spectacles, renforce la proximité entre les publics et les artistes.
- Le ccJF est un lieu conforme sur le plan technique et logistique :
 - Le ccJF dispose d'un plateau remplissant les conditions nécessaires à l'accueil de spectacles de danse (plancher adapté, ouverture cadre de scène suffisante).
 - Le ccJF, au fil des ans, acquière et renouvelle le matériel son & d'éclairage permettant de travailler à la « création lumières » de pièces chorégraphiques.
 - Le ccJF a recruté, formé et continue à former du personnel technique à la régie des spectacles de danse (cfr. Accueil des Formations de la Régie Mobile culturelle d'Etterbeek).
 - Le ccJF a initié, en partenariat avec le CEFA, le Centre d'Enseignement Technique Pierre Paulus et le Pouvoir Organisateur de la Commune de Saint-Gilles, la reconnaissance et la

mise en œuvre d'une filière de formation à la régie de spectacle au sein de l'enseignement secondaire.

- Le ccJF a été et est encore, lors de certaines éditions le partenaire d'initiatives et d'événements organisés au niveau bruxellois et communautaire (« Danse en Vol », « Danse à la Balsa », « BRXLBRAVO », « Rallye Chantons français », « Brussels Dance » « Article 27 », « Parade Zinneke ») et joue un rôle fédérateur au sein d'un pôle culturel réunissant les communes du sud de Bruxelles (cfr « Pôle sud de la Parade Zinneke ») et rayonnant sur l'ensemble de la Région et de la Communauté.

Nous pensons réunir des atouts nous permettant de mener à bien cette spécialisation. Le souci essentiel est de parvenir à engager rapidement du personnel administratif et d'animation compétent dans ce domaine pour décharger la direction. De même sur le plan technique où nous ne pouvons plus suivre l'accueil en résidence ni permettre la création d'éclairages pour de jeunes compagnies. Ces deux volets cessent depuis la rentrée 2016 en raison du manque d'effectifs.

B. Informations relatives à l'inscription de l'action culturelle spécialisée dans votre projet d'action culturelle générale.

B.1. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement culturel sur le territoire d'implantation. Notamment, précisez l'(les) articulation(s) entre votre projet d'action culturelle spécialisée et votre projet d'action culturelle générale, ainsi que la (les) plus-value(s) apportées par l'action culturelle spécialisée à l'action culturelle générale et par l'action culturelle générale à l'action culturelle spécialisée.

(D - art.30, 4°, 5°, 7° [cf. aussi commentaire des articles – art. 30] ; AR - art. 12, 1°, c, d).

Maximum 2 pages.

Le Jacques Franck est à la fois un pôle culturel de quartier, un pôle culturel urbain et un pôle culturel régional. Cette définition s'appuie sur une analyse statistique des populations mais aussi sur tous les ressentis recensés lors de notre analyse partagée. Les deux enjeux que nous avons définis comme prioritaires et les actions que nous mettrons en place résultent de cette analyse. La spécialisation en danse permettra de donner une résonance singulière et d'appuyer plus largement une action générale menée de manière transversale qui concerne tous les secteurs d'activités. De plus notre expertise dans le secteur chorégraphique et les complicités entretenues avec de nombreuses compagnies apportent une plus-value évidente dans notre capacité d'organisation d'actions et d'imagination autour de cet art.

Le Centre culturel Jacques Franck est un lieu de rencontres, de transmissions, d'analyses, de dialogues, d'accueils d'initiatives associatives et de créations artistiques professionnelles et amateurs qui dès le début a décidé de ne pas opérer de choix dans les arts de la scène et donc de ne pas exclure la danse, pourtant souvent considérée comme « élitare ». Tous les arts vivants furent représentés et la danse a très vite eu une visibilité importante voire dominante puisque aujourd'hui nous programmons un peu plus que toute autre discipline des arts de la scène. Ce secteur a par conséquent déjà une identité forte sur notre territoire d'implantation.

Plusieurs générations d'enfants scolarisés à Saint-Gilles ont déjà été en contact avec la danse contemporaine par notre biais et ce de différentes manières. Outre la découverte de nombreux spectacles proposés au fil des saisons, plusieurs projets d'animation ont vu le jour dans les écoles. via le programme « Anim'Action », développé et financé par le Service Public Francophone Bruxellois. Nous souhaitons continuer à accompagner des démarches artistiques dans les écoles auprès d'enseignants motivés et toujours plus curieux de cet art, qui ne bénéficie pas partout ailleurs de cet accueil.

Saint-Gilles et plus largement Bruxelles sont des territoires habités par une diversité culturelle hors normes, par une vie sociale à plusieurs vitesses, par une précarité interpellante, par des facteurs migratoires complexes, par un rajeunissement important de la population et par une série de causes qui provoquent de l'exclusion et de l'isolement.

Ces données nous confortent dans l'idée que travailler avec des artistes qui n'utilisent pas la langue comme médium mais le corps, est un moyen de mettre sur un pied d'égalité des groupes mixtes, y compris les plus précarisés lors de la mise en place d'animations de rue, d'ateliers in situ et de modules de médiations autour des spectacles proposés. Lors des « mercredis après-midi du ccJF », nous donnons à voir des spectacles où la danse est régulièrement présente. Le public rassemble essentiellement le milieu associatif, dans sa grande diversité et du tout public, libre à cet horaire-là. Les spectateurs qui le souhaitent peuvent suivre ensuite un atelier créatif imaginé et conçu à partir de matériaux du spectacle visionné. Avec la danse, aucun prérequis n'est nécessaire. Un groupe en alphabétisation peut côtoyer des adolescents de la Maison de Jeunes sans que l'un ou l'autre groupe possède a priori plus d'éléments d'analyse et d'appréciation. Tous sont aptes à profiter pleinement du spectacle et à se laisser porter par des émotions qui transcendent l'apprentissage du langage.

Bruxelles et Saint-Gilles connaissent aussi une explosion démographique importante (+15% d'augmentation de la population en 10 ans) et la proportion d'enfants et de jeunes est conséquente (20% de personnes qui ont moins de 18 ans). Dans notre seul quartier, sur un périmètre d'un kilomètre autour du ccJF, sont situées 11 écoles fondamentales. A cela s'ajoute une des densités les plus fortes de Bruxelles, en particulier dans les quartiers porte de Hal et Bosnie où elle est alors 5 à 6 fois plus élevée que la moyenne bruxelloise. Relevons aussi que la population dont la nationalité est étrangère atteint 48% sur notre Commune pour une moyenne de 34% dans la région et que plus de 60% des Bruxellois sont nés à l'étranger. De manière générale que l'insertion des Bruxellois étrangers ou d'origine étrangère constitue une préoccupation régulièrement rencontrée.

Face à ces données, de nombreux témoignages illustrent et révèlent des besoins significatifs d'insertion et de convivialité. La danse peut y contribuer d'une manière inclusive.

Les ateliers « danse » imaginés par Julie Bougard puis Melanie Munt et Caroline Cornélis et plus récemment par Mauro Paccagnella sont le fruit de cette réflexion et de ces constats partagés. Ils ont animé des stages et des ateliers tout à fait singuliers. Alliant différentes techniques de danses et la musique ou le cirque, les participants découvraient toute une palette de sentiments, d'émotions exprimées avec les corps. Les participants ont découvert la danse à travers le jeu et le plaisir. Il s'agissait pour eux de partager un moment de danse en commun guidé par des consignes claires et ludiques. Aucune connaissance n'étant requise, tous se retrouvaient à un même niveau, ensemble. Cette pratique n'exclut pas, au contraire.

C'est à partir de ces constats et d'un besoin significatif de dialogue et de rencontres que nous pensons qu'une spécialisation en danse nous permettra de renforcer notre travail autour des deux enjeux que nous avons retenus pour notre politique culturelle à venir :

- Valoriser des identités psycho-sociales minoritaires ou fragilisées et inclusive.
- Favoriser des reliances et des appropriations d'espaces et de services

Il s'agira par exemple de valoriser l'expression et la créativité d'adolescents et de jeunes adultes. Les adolescents sont directement concernés par les cultures urbaines. La danse hip hop est un superbe moyen d'expression corporelle pour une large frange d'adolescents et de jeunes adultes bruxellois. Le hip hop existe bel et bien dans les quartiers, la rue, les maisons de jeunes mais encore trop peu sur les scènes de nos lieux de diffusion et de création de Fédération Wallonie-Bruxelles. Rares sont les théâtres et Centres culturels ayant déjà accueillis un spectacle de danse hip hop. Le ccJf pense pouvoir répondre à cette demande et a déjà une tradition d'ouverture à cette culture depuis les années 70. Conforter ce travail nous semble nécessaire. Ces formes, plus proches de l'univers des jeunes, les accrochent et peuvent leur donner goût à d'autres types de danses si nous veillons à provoquer une mixité des genres.

La danse hip hop sera présente via l'accueil de spectacles professionnels hip hop et de spectacles qui mélangent danse contemporaine et break. De plus, nous soutenons et accompagnerons des initiatives associatives émanant des maisons de jeunes ou de festival comme Babel. La danse hip hop sera présente également grâce à la poursuite du projet de formation et de professionnalisation de jeunes danseurs dans le cadre du projet « Du Tremplin à la scène ». Nous valorisons ici l'expression de personnes en insertion socio-professionnelle, en dehors du marché du travail en leur apprenant à se structurer et à affronter le milieu professionnel.

La danse nous permet aussi de participer à la valorisation et à l'expression de personnes handicapées et de contribuer ainsi à changer les regards portés sur les « normalités ». Mensuellement, nous poursuivrons la mise en place d'ateliers artistiques multidisciplinaires avec le Créahm où la danse est largement représentée et où des personnes dites « normales » participent à l'activité sur un pied d'égalité avec des artistes porteurs d'handicap mental. A côté de l'apprentissage de techniques artistiques, ces rencontres nous confrontent à un certain type de différence et par la même occasion nos préjugés sur ce qu'est la normalité. D'autres partenariats visant à mettre en valeur les personnes porteuses d'un handicap sont déjà initiées. La plupart des secteurs artistiques sont concernés. Un travail de désinhibition lié à la pratique de la danse permet à chaque participant de vivre un bien-être corporel et de voir le potentiel créatif qui l'habite au-delà et avec son handicap. Ce processus contribue à une émancipation individuelle puis une émulation collective puisque ces ateliers ont lieu en groupe.

Plus en lien avec le deuxième enjeu, proposer de la danse sous forme d'ateliers ou de spectacles à découvrir, en salle ou « outdoor » via des parcours en rue, des battle pendant les fêtes de quartier, des performances dansées dans le cadre d'événements gratuits liés à une autre discipline ou à une fête de quartier permet d'animer des espaces publics donc de créer de la convivialité, de susciter des espaces à partager et à vivre des émotions ensemble qui ne nécessitent l'apprentissage d'aucun code ou d'aucune langue et donc de susciter des « dialogues intergroupes ».

Notre action générale couplée avec une action spécialisée nous permettent de garantir des programmations, des médiations et des animations adaptées à chaque tranche d'âge et à répondre à des attentes liées aux différents publics (public scolaire, public associatif, public en soirée, publics en alphabétisation, publics qui ne s'expriment pas en français, publics porteurs d'un handicap...) en alternant des formules différentes (soirées composées ou un seul spectacle/représentation, performances, présentations de plusieurs petites formes).

Les enjeux de démocratie culturelle visés par « la mise en relation des artistes et du public, des associations et des écoles » font partie intégrante de nos souhaits et nous semblent primordiaux, tout comme l'attention donnée aux dialogues intergroupes. La danse facilite cette approche. Nous souhaitons en faire un outil majeur de mise en relation, d'émancipation, de valorisation individuelle et collective. Notre expérience, notre équipement et notre engagement serviront à déployer nos actions en répondant aux enjeux énumérés plus haut. Nous croyons que cette spécialisation peut servir à répondre aux défis qui se posent à Saint-Gilles et plus largement à Bruxelles.

C. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet.

Veuillez décrire les dépenses et les ressources prévues et motiver le montant de la subvention sollicitée.

Les éléments que vous apportez ici explicitent le budget prévisionnel qui accompagne votre dossier global. Son classement « par nature » des charges et des produits doit refléter par « destination » les postes de dépenses et de recettes relatives à vos actions spécialisées. Pour ce faire, procédez à une codification détaillée (au-delà celle à 4 ou à 5 chiffres adoptée par le **plan comptable minimum harmonisé**).

TOTAL RECETTES en classe 7 : 81.500€

736155	Subs de la Commun. Franç. Wall.-Bxl AC Spécialisée danse	81.500€
--------	--	---------

TOTAL DEPENSES en classe 6 : 81.500€

14.300 + 14.300 + 11.230 + 13.000 + 9.000 + 2.720 + 1.750 + 3.000 + 4.000 + 8.200 = 81.500€

En 62 (Rémunérations et charges sociales) :

620201 (Rému & avantages sociaux personnel de médiation & d'animation dont pécule de vacance ttc) + 621201 (Cotisations patronales d'assur. Sociales personnel de médiation & d'animation)

1/3 temps médiation, in situ et outdoor : 14.300€ (10.100€ + 766€ + 3.434€)

1/3 temps programmation tt public et jeune public : 14.300€ (10.100€ + 766€ + 3.434€)

620203 (Rému & avantages sociaux personnel technique dont pécule de vacance ttc+ 621203 (Cotisations patronales d'assur. Sociales personnel technique)

1/4 temps technique (régisseur et créateur lumières), in situ et outdoor : 11.230€ (7.932€ + 602€ + 2.696€)

615204 Autres frais spéc spec,progr & manif Théâtre/Danse	<u>13.000€</u>
615206 Autres frais spéc spec,progr & manif DJP	<u>9.000€</u>
615014 Partenariats associatifs	<u>2.720 €</u>
616304 Droits d'auteurs	<u>1.750€</u>
615203 Autres frais spéc, prog, manif résid	<u>3.000€</u>
615013 Partenariats CPAS	<u>4.000€</u>
615010 Médiation culturelle	<u>8.200€</u>

D. Infrastructure(s) disponible(s) pour la mise en œuvre de la l'action culturelle spécialisée sollicitée

Indiquez la ou les infrastructures dont vous disposez pour mettre en œuvre le projet d'action culturelle spécialisée que vous sollicitez. Vous pouvez renvoyer un plan des infrastructures en annexe du dossier général.

D.1. Espace de travail, de répétition ou de résidence : - OUI/~~NON~~ ✕

- Espace(s) propre(s) à l'opérateur - **OUI/~~NON~~ ✕**
- Nbre d'espaces : 1 Grde salle de spectacle et 1 studio de répétition
- Espace de travail, de répétition ou de résidence distinct de la salle de(s) spectacle(s) - **OUI/~~NON~~ ✕**

Si non distincte, s'agit-il de :

- **La scène principale** - **OUI/~~NON~~ ✕**

Si oui, dimension plateau : Ouverture : 12.50 mètres (cadre de scène)
17 mètres (mur à mur)
Profondeur : 9 mètres (cadre de scène – mur lointain).
Hauteur : 4.50 mètres (sous grill).

D.2. Espace(s) d'exposition : - ~~OUI~~/NON ✕

- Espace(s) propre(s) à l'opérateur - **OUI/NON ✕**
- Nbre d'espaces :
- Espace 1 :
 - Dimensions de l'espace : L x l.
 - Description succincte de l'équipement disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
.....
.....
- Espace 2 :
 - Dimensions de l'espace : L x l.
 - Description succincte de l'équipement disponible en rapport à l'action culturelle spécialisée :
.....
.....
 - Autre (s) (dont espace extérieur, ...) :

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée.

.....
.....
.....

D.3. Autres espaces mis à disposition des projets :

- Bureau - **OUI/NON ✕**
Résidence administrative qui a débuté en février 2017 pour une année renouvelable avec la Cie Nyash, la Cie Chaliwaté et l'asbl Ad Libitum qui accompagne des projets de diffusion dans différents secteurs.
Le ccJF accueille ces différentes compagnies en résidence administrative. Les bureaux, accès wifi, accès téléphone sont libres de charges. Aucune location n'est demandée.
Un échange est envisagé autour des projets de création avec présentation de bancs d'essai, interventions dans la rue, rencontres bords de scènes...Cet échange est réévalué trimestriellement en fonction des projets développés par les compagnies.
- Salle de réunion - **OUI/NON ✕**
- Hébergement - ~~OUI~~/NON ✕
Capacité d'accueil : personnes.
Nbre de chambres : Chambres.
- Autres :

Précisez les modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces dans le cadre de votre projet d'action culturelle spécialisée.

F. Contacts de l'opérateur**F.1. Responsable du projet d'action culturelle spécialisée**

- M^r, M^{me} ✕
- Nom : Mathevon
- Prénom : Sandrine
- Numéro de téléphone : 02 538 90 20
- Numéro de GSM : 0495 21 05 74

Adresse courriel : sandrine.mathevon@lejacquesfranck.be

F.2. Autre responsable du projet

- Mr, Mme ✕
- Nom : Vandernoot
- Prénom : Renaud
- Numéro de téléphone : 02 538 90 20 ou 02 538 01 91
- Numéro de GSM :
- Adresse courriel : renaud.vandernoot@lejacquesfranck.be